



Rapport n° 6	GROUPEMENT ADMINISTRATION - FINANCES	Imputation budgétaire
Conseil d'Administration du 8 décembre 2014		Chapitre : Article :

ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIFS AU MATERIEL DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE ET DE SECOURS – PROGRAMME EQUIPEMENT 2014

Lors de sa séance du 14 novembre 2014, la commission d'appel d'offres du SDIS a procédé au classement des propositions liées à l'appel d'offres pour les matériels de lutte contre l'incendie et de secours au titre du programme d'équipement 2014 :

- Lot n° 1 – Un châssis fourgon pompe tonne secours routier: Société GUILLUMETTE pour un montant de 89 845,50 € TTC.
- Lot n° 2 – Un équipement fourgon pompe tonne secours routier: Société ITURRI pour un montant de 170 343,60 € TTC.
- Lot n° 3 – Quatre véhicules tous usages : Société GUILLUMETTE pour un montant de 150 968,00 € TTC.
- Lot n° 4 – rénovation de deux fourgons pompe tonne : Société JOCQUIN pour un montant de 149 976,00 € TTC.
- Lot n° 5 – rénovation d'un camion dévidoir hors route : Société BEHM pour un montant de 29 520,00 € TTC.
- Lot n° 6 – rénovation d'une cellule sauvetage déblaiement : Société BEHM pour un montant de 39 960,00 € TTC.

Il convient d'autoriser le Président à signer les marchés correspondants.

Je vous propose donc d'adopter le projet de délibération suivant :

Vu le rapport n° 6 ;

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

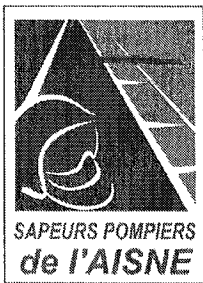
De prendre acte de l'attribution par la Commission d'Appel d'Offres des lots suivants pour les marchés relatifs au matériel de lutte contre l'incendie et secours du plan d'équipement 2014 comme suit :

- Lot n° 1 – Un châssis fourgon pompe tonne secours routier: Société GUILLUMETTE pour un montant de 89 845,50 € TTC.
- Lot n° 2 – Un équipement fourgon pompe tonne secours routier: Société ITURRI pour un montant de 170 343,60 € TTC.
- Lot n° 3 – Quatre véhicules tous usages : Société GUILLUMETTE pour un montant de 150 968,00 € TTC.
- Lot n° 4 – rénovation de deux fourgons pompe tonne : Société JOCQUIN pour un montant de 149 976,00 € TTC.
- Lot n° 5 – rénovation d'un camion dévidoir hors route : Société BEHM pour un montant de 29 520,00 € TTC.
- Lot n° 6 – rénovation d'une cellule sauvetage déblaiement : Société BEHM pour un montant de 39 960,00 € TTC.

D'autoriser le Président à signer les pièces du marché pour l'ensemble des lots.

Le Président,

Thierry THOMAS



Délibération n° 6	GROUPEMENT ADMINISTRATION - FINANCES	Imputation budgétaire
Conseil d'Administration du 8 décembre 2014		Chapitre : Article :

Membres théoriques :	21
Membres en exercice :	21
Membres présents :	18
Votants :	17

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Affiché le :

1 8 DEC. 2014

Le 8 décembre 2014 à 15 heures 30, le Conseil d'Administration du SDIS, convoqué le 6 novembre 2014, s'est réuni dans la salle d'honneur de la Direction départementale à LAON sous la présidence de Monsieur Thierry THOMAS.

Etaient présents : Monsieur Thierry THOMAS, Président,

I - Membres avec voix délibérative

MM. ~~Jean-Jacques THOMAS~~, Michel CARREAU, Daniel COUNOT, Georges FOURRÉ, Frédéric MATHIEU, Michel COLLET, Jean-Luc LANOUILH, Pierre-Marie LEBÉE, ~~Jean-Pierre BALLIGAND~~, Jean-Claude CAPPELE, Bernard RONSIN, Michel LAVIOLETTE, Raymond DENEUVILLE, Antoine LEFEVRE, ~~Christian CROHEM~~, Alain CREMONT, Daniel GARD, Marcel LALONDE, Denis DUMAY représentant Gérard DOREL, ~~Mme Monique BRY~~, M. Noël GENTEUR, suppléant de M. COUNOT.

II - Membre de droit

Monsieur Raymond LE DEUN, Préfet de l'Aisne

III - Membres avec voix consultative

M. le Colonel Gilles RAGOT, Directeur départemental
M. le Colonel Stephan ANTHONY, médecin chef départemental
M. le Médecin Commandant Philippe BARDON, sapeur-pompier professionnel officier
M. l'Adjudant-chef François BORTZMEYER, sapeur-professionnel non officier
M. le Commandant Roger MICHAUX, sapeur-pompier volontaire officier
M. l'Adjudant-Chef Denis COUTANT, sapeur-pompier volontaire non officier

Excusé(s) : MM Jean-Jacques THOMAS, Jean-Pierre BALLIGAND, Christian CROHEM, Gérard DOREL, Mme Monique BRY.

Assistaient à la séance : M. Patrice LEROY, payeur départemental,
Colonel Christian BOULARD, Lt-Colonel Olivier MAURY,
M. Dominique BOUDESOCQUE, Mme Christiane CHAUSSON de la Direction départementale.

**ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIFS AU MATERIEL DE LUTTE CONTRE
L'INCENDIE ET DE SECOURS – PROGRAMME EQUIPEMENT 2014**

Vu le rapport n° 6 ;

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

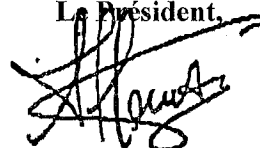
De prendre acte de l'attribution par la Commission d'Appel d'Offres des lots suivants pour les marchés relatifs au matériel de lutte contre l'incendie et secours du plan d'équipement 2014 comme suit :

.../...

- Lot n° 1 – Un châssis fourgon pompe tonne secours routier : Société GUILLUMETTE pour un montant de 89 845,50 € TTC.
- Lot n° 2 – Un équipement fourgon pompe tonne secours routier : Société ITURRI pour un montant de 170 343,60 € TTC.
- Lot n° 3 – Quatre véhicules tous usages : Société GUILLUMETTE pour un montant de 150 968,00 € TTC.
- Lot n° 4 – rénovation de deux fourgons pompe tonne : Société JOCQUIN pour un montant de 149 976,00 € TTC.
- Lot n° 5 – rénovation d'un camion dévidoir hors route : Société BEHM pour un montant de 29 520,00 € TTC.
- Lot n° 6 – rénovation d'une cellule sauvetage déblaiement : Société BEHM pour un montant de 39 960,00 € TTC.

D'autoriser le Président à signer les pièces du marché pour l'ensemble des lots.

Le Président,



Thierry THOMAS

PREFECTURE DE L' AISNE

18 DEC. 2014